

Comment passer correctement du résultat comptable au résultat fiscal.

Date : 16 Mars 2020

Durée : 09:00 - 16:00

Lieu : **Siège de l'AHK Algérie** 



La clôture des comptes comptables et la préparation de la liasse fiscale constituent un événement important dans la vie de la société, dont les règles applicables subissent des changements chaque année.

**Vous voulez en savoir plus sur les nouvelles règles applicables pour le passage correcte du résultat comptable au résultat fiscal et la préparation de la déclaration annuelle ?
Cette formation est faite pour vous !**

L'AHK Algérie, en collaboration avec le Cabinet de conseil REPÈRE CONSULTING, a le plaisir de vous donner l'occasion d'en savoir plus lors d'une journée de formation prévue pour le Lundi 16 Mars au niveau de ses locaux sis 04, chemin El Bekri (ex Mackley), 16 028 Ben Aknoun, Alger.

Agenda:

- Rappel des principales règles comptables applicables pour la clôture des comptes.
- Limitations légales en matière de réintégrations et déductions fiscales :
 - Règles avant 2020.
 - Nouvelles règles en application des dispositions de la LF pour 2020.
- Règles spécifiques applicables pour les établissements stables des sociétés non résidentes.
- Règles applicables à la préparation de la déclaration annuelle série Gn°4.
- Tableaux de la liasse fiscale.
- Cas pratique.
- Q & R.

Cette journée sera animée par **M. AGUEDAL Nabil**, du cabinet REPERE CONSULTING.

Pour vous inscrire veuillez remplir la fiche d'inscription téléchargeable [ICI](#) et la retourner par mail à l'adresse suivante : i.hateb@ahk-algerie.org au plus tard 24h avant la date de la journée.